

Compte Rendu de la réunion du 30 octobre 2023

35 personnes présentes

Inscrits sur le formulaire

1. Grégoire Lecocq (LAPFF)
2. Marcel GUILHEMBET (Opération RIC)
3. Gerard Emile
4. François Tomasini
5. Loïc Vandooren (Collectif Bagatelle Saint Herblain)
6. Emmanuel Collet (Les Loups de la liberté et Unic 67)
7. Jean Paul Brenelin (Assemblée Populaire 21)
8. Gilles Corso
9. Didier Lourdelle
10. Daniel PAGET (Figeac Les citoyens au pouvoir)
11. Jean-Marc Fortané (Fédération Citoyenne)
12. Pierre Schwarz (Constitution Citoyenne)
13. Yvan Bachaud (Article 3)
14. Philippe Ponge (MCP, Culture RIC, Démocratie Réelle IDF)
15. Claudie DUQUESNE-PINELLI (GJ Hyères, Opération RIC)
16. Patrick LOUIS (ADA Liaison)
17. Nicole Ciry (DNM)
18. Nathalie DLOUSSKY (Espoir RIC)
19. Alain Bosson (DPC)
20. Jean-Louis Brunati (DPC)
21. Stierli Pascale (DPC)
22. Martine Donnette et Claude Diot (En Toute Franchise)
23. Yannick Saenger (3R)
24. Jean Michel Brugade (Assemblée Nationale Parallèle)
25. Johanne Sabia (DPC)
26. Anthony Guilmin (Fédération Française de Citoyenneté)
27. Alain Bouyer (Némésis 303)

Non inscrits

28. Arnaud Demangeat (3R)
29. Jean Charles Aknin (Concorde 17.11)
30. Renaud Alquier (Nous Citoyens)
31. Mickaël Mimran (Espoir Ric, Le Projet Imagine)
32. Didier Magne (Ensemble Pour les Libertés)
33. Barbara Malergue
34. Alexandre Armen

La réunion du samedi 30 octobre s'est déroulée avec l'ordre du jour suivant : actualité de la coalition avec un compte rendu oral du congrès de Bordeaux par Grégoire Lecocq, présentation des actions en cours par Renaud Alquier, tribune donnée à "Une Dynamique Populaire Constituante" pour Alain Bosson, débat du mois sur le RIC C présenté par Mickaël Mimran (et non Marcel Guilhembet qui était en transit), les trois tables rondes en simultanée dans trois salles de réunion différentes.

L'heure de commencement a été respectée à 21h00 et la réunion s'est terminée avec la dernière table ronde à 23h35.

SOMMAIRE

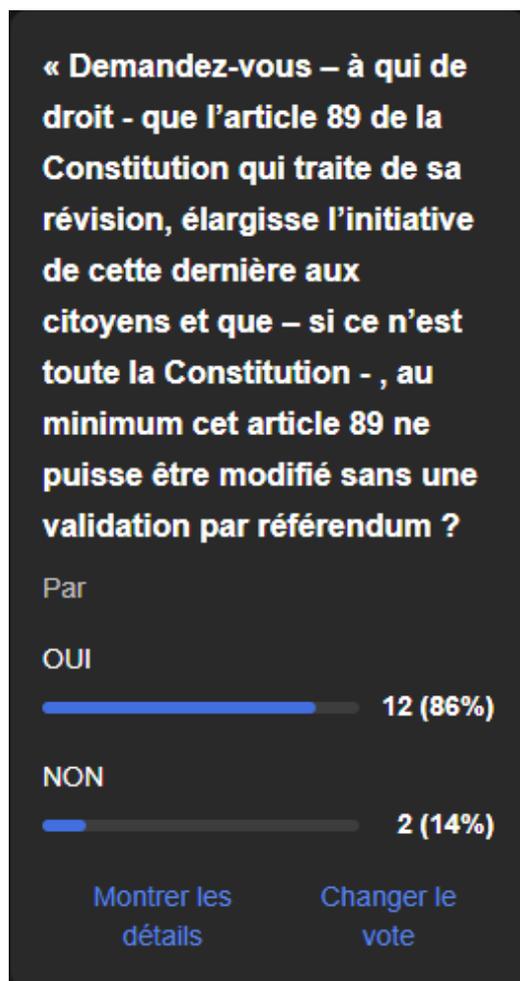
<u>I) Le débat du mois : Le RIC C dans la Constitution</u>	<u>3</u>
<u>II) Table Ronde Information (Grégoire Lecocq, secrétaire de séance)</u>	<u>4</u>
<u>III) Table Ronde Actions (Renaud Alquier, secrétaire de séance)</u>	<u>5</u>
<u>IV) Table Ronde Elections (Jean Marc Fortané, secrétaire de séance)</u>	<u>6</u>
<u>V) Avis de la réunion du samedi 30 octobre, vu en réunion de pilotage</u>	<u>7</u>
<u>VI) Annexe Lexique (produit par Chat GPT)</u>	<u>8</u>

I) Le débat du mois : Le RIC C dans l'article 89 de la Constitution

Rappels & Résultats.

Le vote information : "Consentez-vous à partager cette communication avec votre réseau ?"

Le vote action : "Consentez-vous à faire ce que le porteur de projet vous demande ?"



II) Table Ronde Information (Grégoire Lecocq, secrétaire de séance)

4 personnes se sont retrouvées à cette table.

Deuxième niveau table ronde information (revoir le compte rendu précédent pour le premier niveau)

“Nous sommes dans un déversoir continu et sans fin d’informations, et tous concernés.”
(Jean Charles Aknin)

“L’information est bien au service du pouvoir (Patrick Louis)”

“Tous les spectacles sont sublimés par le moyen de trois événements : L’écriture de la scène et la mise en scène, la performance des acteurs et le montage vidéo.” (Grégoire Lecocq)

Selon Jean Charles Aknin, ancien de Radio France : Il y a deux cercles d’informations : le fermé et l’ouvert. Les gilets jaunes ont échoué dans l’information de ces deux cercles. Le processus de diffuser, d’intéresser et de communiquer entre nous nécessite un savoir faire que nous n’avons pas ou que nous ne maîtrisons pas totalement. Le pouvoir établi, citons l’Elysée, n’a pas ce problème car il possède des outils et des sachants bien rodés pour communiquer.

Il est nécessaire, selon Grégoire Lecocq, de rattraper le retard par la volonté de les dépasser sur le plan de la communication. (quitte à rajouter aussi un zeste d’insolence, d’impertinence)

Pistes de travail entre nous 👍

- petits dessins de type pictogrammes pour gagner du temps
- des objets contextuels véhiculant plus que des mots
- des infographies (ce que nous faisons déjà au sein de la coalition)

Pistes de travail envers le grand public 👍

- utiliser la tradition orale, s’appropriier ce qui se fait de mieux en la matière, c’est-à-dire l’audiovisuel comme les vidéos/shorts YouTube, véritables hameçons pour amener les gens à lire la véritable information.
- Alerte d’accroche, mise en scène, pas de danse, effet projecteur. Techniques audio et vidéo = audiovisuel = Arts du spectacle
- Utiliser dans l’écrit une variété de tons éditoriaux, ne pas se contenter que du style dit journalistique, solennel et sérieux pour faire digérer une information.
- Des citoyens qui s’expriment avec authenticité.

Deux mots reviennent souvent dans ce métier : la constance et le professionnalisme.

Les Youtubers proposent un contenu de qualité et une répétition de leurs idées, “font du recyclage par moments” et permettent à leur audience de suivre un travail d’endurance. Le travail des Youtubers consiste à chercher une information et rechercher des sujets, puis de les mettre en valeur. Les auditeurs sont à l’écoute sélective de ces chaînes, selon un prisme de catalogue dans lequel ils s’y retrouvent puisqu’il connaissent la pertinence, le sérieux et le personnage proposé.

La manifestation de soi en réunion. Sur le plan de la communication, Jean Charles nous fait un cas de figure : "C'est moi qui ai la parole". La manifestation de soi dans les groupes de discussion peut être (et a été) considérée comme suspecte. Pour le concerné, il s'agit du syndrome de l'imposteur. Qu'est-ce qui fait que je sois légitime à utiliser le temps des autres ? Et son public, trouve-t-il l'utilisation du temps de cerveau disponible pertinent ?

Nous avons évoqué les termes "comité de rédaction" et "comité de conférence" pour professionnaliser nos échanges sur la communication au sein des métas réseaux. Il serait nécessaire de structurer nos échanges pour travailler le sujet de la communication à terme.

Afficher le dissensus au sein de la coalition : Exploiter toutes les idées et toutes les perspectives, imposer dans le discours le non empêchement des opinions. C'est en somme faire la carte de l'offre, de toutes les opinions sur chaque thématique. C'est faire l'exact contraire du consensus, qui est lui utile pour rassembler. Cet affichage du dissensus se fait par exemple en débat où nous recherchons l'expression de toutes les opinions.

Recréer du lien avec les gens en ne suivant pas les contre exemples : La chaîne France Info a viré les artistes, les saltimbanques et elle n'a gardé que des journalistes stricto sensu. L'âme de la chaîne s'est perdue en chemin, elle a fait le bonheur des technocrates. Faisons le contraire en faisant vivre notre communication, avec du cœur, de l'esprit et une liberté de ton assumée.

III) Table Ronde Actions (Renaud Alquier, secrétaire de séance)

6 personnes issus de 5 mouvements différents ont apporté les éléments suivants.

Répertorier et identifier nos actions :

1. Actions de Terrain (Manifestations nationales et locales, collage d'affiche, tractage, autocollants...)
2. Actions Institutionnelles ou parlementaires (Pétitions, rencontres députés/maires, recours juridique...)
3. Actions de Communication (Site web à enrichir, RS à regrouper/lancer, liste d'émailing, Congrès d'Amiens, plate-forme numérique Decid.net...) cf Table Information
4. Actions Électorales (Des candidats "citoyens" entrent en campagne dans tous les scrutins à venir pour parler aux citoyens et dans les médias) cf Table Election

A nous d'inverser la pyramide, de proposer que la base décide, en mettant en place l'intelligence collective.

Autres actions proposées à mieux définir :

5. Créer un Lexique sur la Démocratie : 20 définitions à mettre sur le site de la Coalition Citoyenne, ci-dessous, il s'agit du travail de Chatgpt en trois secondes à affiner avec des Humains et d'y ajouter le solide travail réalisé par le CNRTL (centre national de Ressources Textuelles et Lexicales).

Exemple : <https://www.cnrtl.fr/definition/republique>

6. Ateliers Théâtre, Éducation populaire : actions à créer - Parler de la Démocratie à travers l'Art et la Culture
7. Démocratie tournante : expérimenter des modes de décision collective - Démocratie Immanente - tous les 3 mois on change les organisateurs et débatteurs
8. Assemblées citoyennes Tiré au Sort pour décider

Encore deux réunions de travail en novembre et décembre et à partir de janvier, appel donc aux bénévoles pour agir au sein de la coalition citoyenne.

IV) Table Ronde Elections (Jean Marc Fortané, secrétaire de séance)

6 personnes se sont retrouvées à cette table.

Trois personnes ont fait part de leur conviction qu'il est illusoire de candidater aux élections européennes pour obtenir un changement de système tout en reconnaissant que ces élections en 2024 sont un moyen de créer une dynamique citoyenne en vue des élections suivantes, notamment les municipales qui pour l'instant parlent plus aux électeurs.

Les trois autres personnes pensent que ces élections sont majeures sous peine de laisser un boulevard à notre gouvernement armé du 49.3 pour toutes les lois qu'ils souhaitent passer d'ici les élections suivantes en 2026. Elles souhaitent pour cette raison s'engager sur l'une des 4 listes citoyennes connues en cours de construction pour 2024.

Deux listes n'avaient pas de représentant présent à cette réunion. Il s'agit de la liste des « Abeilles » et de « Prenons-nous en main ».

Anne Laure Delinot a annoncé la constitution de la liste « Décidons-Nous-Mêmes » qui passe par l'acceptation des statuts propres à *cette coalition démocratique*.

Jean-Marc Fortané a évoqué la constitution d'une liste selon un processus novateur amélioré suite à l'expérience acquise par la constitution des 4 listes régionales Un Nôtre Monde en 2021. Les bases fédératrices sont une méthode de travail et une charte cadrée par une commission éthique.

Toutes les personnes présentes souhaitent que des échanges soient entrepris pour connaître les différents projets citoyens.

Ajout Grégoire Lecocq, arrivé en fin de session : Il sera nécessaire de monter ces listes avec un désavantage certain. Le financement, de l'ordre de 500k à 1 million d'euros, passera irrévocablement par des accords techniques entre les différentes listes citoyennes. Car selon Anne Laure, n'importe qui peut produire une liste aux européennes, il suffit de 89 personnes trouvées en local, signant toutes un cerfa, via les réseaux citoyens.

V) Avis de la réunion du samedi 30 octobre, vu en réunion de pilotage

Claudie : Beaucoup plu. Mais en particulier : faire attention à ceux qui, à la dernière minute, prennent la parole et ne respectent pas leur temps de parole.

Patrick : Bien dans l'ensemble. Mais sur le sujet principal (le débat), ça manque un peu de sérieux, de préparation : c'est trop improvisé.

Renaud : Les deux animateurs peuvent encore s'améliorer. Ceci dit, j'aimerais que le format des réunions du 30 tende bien vers une heure d'information et de débat et une heure d'atelier de travail.

Grégoire : sur le sujet du débat du mois en général, permettre aux gens qui se sont inscrits de débattre selon la liste constituée en amont, et s'ils se dérobent, tant pis. Notre rôle est de leur proposer la tribune pour s'exprimer avantageusement et défendre leur opinion. Il est inutile pour nous les animateurs de demander verbalement aux gens en ligne d'intervenir puisque nous avons déjà la liste.

VI) Annexe Lexique (produit par Chat GPT)

République : Une forme de gouvernement dans laquelle le chef de l'État n'est pas un monarque héréditaire, mais est généralement élu par le peuple ou ses représentants. La République repose souvent sur des principes démocratiques.

Autogestion : Un système dans lequel les travailleurs ou les membres d'une organisation participent activement à la gestion et à la prise de décisions au sein de cette organisation, éliminant ainsi une hiérarchie autoritaire.

Gouvernement populaire : Un régime politique dans lequel le pouvoir est exercé au nom du peuple et pour son bénéfice, généralement par des représentants élus.

Souveraineté populaire : Le principe selon lequel le pouvoir politique émane du peuple, qui est la source ultime de l'autorité gouvernementale.

Régime politique représentatif : Un système dans lequel les citoyens élisent des représentants pour prendre des décisions en leur nom au sein d'un organe législatif.

Système électoral : Les mécanismes, les règles et les procédures en place pour organiser des élections et déterminer les représentants ou les dirigeants politiques.

Libre choix : La capacité des citoyens de prendre des décisions politiques de manière autonome, en fonction de leurs préférences et de leurs croyances.

État de droit : Un principe fondamental selon lequel toutes les personnes, y compris les dirigeants et le gouvernement, sont soumises à des lois équitables et appliquées de manière égale.

Participation citoyenne : L'engagement actif des citoyens dans la vie politique, y compris la votation, la prise de parole et la participation à des actions politiques.

Auto-gouvernance : Le fait pour un groupe ou une communauté de prendre en charge sa propre gestion et de décider de ses propres affaires sans intervention extérieure.

Égalité des droits : Le principe selon lequel chaque individu a les mêmes droits et opportunités, quelles que soient sa race, sa religion, son sexe, son origine sociale, etc.

Gouvernement du peuple : Une expression qui souligne que le pouvoir politique découle du consentement et de la volonté du peuple.

Gouvernement participatif : Un modèle de gouvernement dans lequel les citoyens sont activement impliqués dans la prise de décisions politiques, souvent par le biais de consultations et de délibérations.

Pluralisme politique : La coexistence de multiples partis politiques et de points de vue dans un système politique, ce qui favorise la diversité et la concurrence.

Principe de majorité : Le concept selon lequel les décisions sont prises en fonction du vote de la majorité des citoyens ou des représentants élus.

Responsabilité politique : Le devoir des dirigeants politiques d'être responsables de leurs actions et de rendre des comptes aux citoyens ou à leurs représentants.

Système de gouvernement populaire : Une forme de gouvernement dans laquelle le peuple exerce le pouvoir politique, généralement par le biais d'élections.

Régime de suffrage universel : Un système électoral dans lequel tous les citoyens, sans discrimination, ont le droit de voter.

Processus démocratique : L'ensemble des mécanismes et des étapes qui garantissent la participation des citoyens à la prise de décisions politiques.

Système politique participatif : Un modèle de gouvernement qui encourage activement la participation citoyenne dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.

Démocratie directe : Un système où les citoyens participent activement à la prise de décisions politiques sans avoir recours à des représentants élus.

Démocratie représentative : Un système où les citoyens élisent des représentants pour agir en leur nom et prendre des décisions politiques.

Démocratie libérale : Une forme de démocratie qui combine la participation électorale avec la protection des droits individuels et des libertés civiles.

Démocratie participative : Un système qui encourage la participation active des citoyens dans le processus décisionnel, souvent par le biais de consultations publiques.

Démocratie électorale : Un modèle de démocratie où l'accent est mis sur la régularité des élections pour déterminer les dirigeants.

Démocratie délibérative : Un système qui favorise le dialogue, la discussion et le consensus dans la prise de décisions politiques.

Démocratie pluraliste : Un modèle qui reconnaît la diversité des opinions politiques et encourage la coexistence de multiples partis et groupes.

Démocratie constitutionnelle : Un système où les lois fondamentales et la constitution limitent le pouvoir du gouvernement et garantissent les droits des citoyens.

Démocratie parlementaire : Une forme de démocratie où le pouvoir exécutif est responsable devant le parlement élu.

Démocratie sociale : Un modèle de démocratie qui vise à réduire les inégalités économiques et sociales par le biais de politiques publiques.

Démocratie décentralisée : Un système qui accorde un certain degré d'autonomie aux niveaux locaux de gouvernement.

Démocratie numérique : L'utilisation des technologies de l'information pour faciliter la participation citoyenne et l'engagement politique en ligne.

Démocratie culturelle : Un modèle qui valorise la diversité culturelle et protège les droits des minorités.

Démocratie en construction : Les efforts visant à promouvoir et à renforcer la démocratie dans les pays où elle est encore en développement.

Démocratie populaire : Un terme utilisé pour décrire certains régimes communistes qui prétendent représenter les intérêts du peuple.

Démocratie illibérale : Un système qui conserve certains éléments démocratiques tout en limitant les libertés civiles et en affaiblissant les contrepoids institutionnels.

Démocratie majoritaire : Un modèle où la majorité des citoyens décide de manière souveraine, sans tenir compte des droits des minorités.

Démocratie de marché : Un système où le marché libre et la démocratie sont étroitement liés, favorisant la croissance économique et la prospérité.

Démocratie interculturelle : Un modèle qui cherche à intégrer les diverses cultures présentes dans une société tout en maintenant des institutions démocratiques.

Démocratie participative directe : Une combinaison de la démocratie participative et directe, où les citoyens sont impliqués directement dans la prise de décisions politiques au niveau local ou national.